

Série de webinaires

Reconnaître le risque: Évaluation de la violence familiale dans les litiges familiaux

Rejoignez-nous!



15 avril
12h00-13h30 HNR

Dr. Lisa Heslop

À propos du webinaire

Le dépistage de la violence familiale est la première étape pour assurer la sécurité des parents victimes de violence familiale et de leurs enfants. Cette présentation débutera par un aperçu des raisons pour lesquelles les professionnels du droit familial devraient dépister la violence familiale, des obstacles rencontrés et des outils de dépistage qui contribueront à standardiser le processus. Au-delà du dépistage, le Dr Heslop présentera un nouveau guide d'évaluation en ligne, l'e-SAFer, conçu pour vous aider à formuler des recommandations de plan parental tenant compte de la violence familiale et plaçant la sécurité des enfants et du parent victime au premier plan. L'e-SAFer vous guidera dans l'évaluation de chaque élément de l'intérêt supérieur de l'enfant, conformément à la loi fédérale ou provinciale/territoriale de votre choix, notamment la nature, la gravité et la fréquence de la violence familiale, le contrôle coercitif, l'impact de la violence familiale sur le parent victime et ses enfants, ainsi que l'évaluation des changements chez le parent violent.

En vedette

Lisa Heslop, docteure en psychologie du développement de l'Université de Toronto, est chercheuse associée au Centre de recherche et d'éducation sur la violence faite aux femmes et aux enfants (CREVAWC) de l'Université Western. Elle codirige des initiatives au CREVAWC liées à la violence familiale et au droit de la famille et dirige actuellement le programme « De la sensibilisation à l'action », qui vise à faciliter la transition du dépistage et de l'évaluation à l'élaboration de plans parentaux adaptés après des actes de violence familiale dans le système de justice familiale. Elle est coauteure d'articles et de chapitres d'ouvrages portant sur la violence fondée sur le sexe et ses conséquences, les pratiques tenant compte des traumatismes et de la violence, ainsi que la criminalisation des personnes atteintes de maladie mentale. Elle est consultante auprès de la clinique du tribunal de la famille de London (Navigating Onward) et membre du comité clinique du Bureau de l'avocat des enfants.